



PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

## Commune de **BOUXIERES-AUX-DAMES**

### Information sur les risques naturels et technologiques

en application des I et II de l'article L125-5 du code de l'environnement

#### **1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

**n° 25/2006/SIDPC du 17 février 2006**

#### **2. Situation de la commune au regard d'un ou de plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn)**

La commune est située dans le périmètre d'un

- **Plan des surfaces submersibles approuvé le 10 septembre 1956**

Les documents de référence sont:

- **Décret 10/09/1956 Meurthe**

Ces documents de référence seront consultables sur Internet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006

#### **3. Situation de la commune au regard des plans de prévention des risques technologiques (PPRt)**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

~~oui~~ non **X**

Les documents de référence sont :

..... Consultable sur internet .....

#### **4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité

~~oui~~ non **X**

#### **5. État de la connaissance des aléas hors servitude**

Nota: ces documents n'ont par eux-mêmes aucune valeur réglementaire et n'auraient donc pas à figurer, aux termes stricts du décret, dans cette fiche synthétique. Cependant, ils sont l'état de la connaissance de tel ou tel aléa, et utilisés pour la prise en compte de la prévention des risques dans l'élaboration des documents d'urbanisme (article L121-1 du code de l'urbanisme) et dans la délivrance des autorisation d'occupation des sols (article R111-2).

- **Atlas des zones inondables Meurthe 2005**

pièces jointes

#### **6. Cartographie**

extrait des documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus :

Extrait **Plan PSS Meurthe**

Extrait **Atlas des zones inondables Meurthe 2005**

Date d'élaboration de la présente fiche : **17 février 2006**